

Le conditionnel passé

Rappel: le conditionnel présent

► Au présent du conditionnel, les verbes ont le même radical qu'au futur ; les terminaisons sont identiques à celles de l'imparfait: je ferais, tu ferais, nous ferions...

► Le conditionnel sert à **exprimer une condition**:

Au présent du conditionnel, le fait exprimé n'est pas certain. Il est soumis à une condition, à des réserves souvent exprimées à l'imparfait :si je le savais, je te le dirais.

Le conditionnel présent est aussi utilisé pour marquer:

- ▶ La politesse : Pourrais-tu me seconder ?
- ▶ Un conseil : Il devrait se mettre à ses devoirs.
- ▶ Une suggestion : Aimerais-tu aller au restaurant ?
- ▶ Un reproche : Tu pourrais arrêter de hurler comme ça !
- ▶ Le souhait : Je préférerais un verre de lait.
- ▶ Une information non confirmée : Michel sortirait de l'hôpital bientôt.
- ▶ Un fait imaginaire : Je serais riche en jouant à la loterie

Formation du conditionnel passé

« Avoir » ou « Être » au conditionnel présent + participe passé du verbe.

Le choix de l'auxiliaire et l'accord du participe passé suivent les mêmes règles que pour le passé composé.

Exemples :

Il serait allé à la banque plus tôt.

Nous aurions vu le film.

Elle serait arrivée à l'heure à son entretien.

Elles auraient pensé à acheter du pain.

Avoir	Être
j'aurais	je serais
tu aurais	tu serais
il, elle, on aurait	il, elle, on serait
nous aurions	nous serions
vous auriez	vous seriez
ils, elles auraient	ils, elles seraient

Utilisation

Le conditionnel passé est utilisé dans trois situations :

- ▶ • **Pour exprimer un regret ou un reproche**

J'aurais dû venir avec toi, je me serais bien amusée.

- ▶ • **Pour donner une information non vérifiée**

Cet homme politique fait la une des journaux parce qu'il aurait détourné de l'argent public.

- ▶ • **Pour évoquer une action antérieure à celle du conditionnel présent**

Elle a dit qu'elle achèterait un bateau quand elle aurait gagné au loto.